



## Réponse au courrier de la rectrice

La rectrice de l'académie d'Amiens a envoyé une lettre aux personnels de l'académie d'Amiens le 2 juin dernier.

Dans cette lettre, elle réussit un exploit : convoquer les éléments de langage les plus ridicules du ministre Blanquer comme du président Macron.

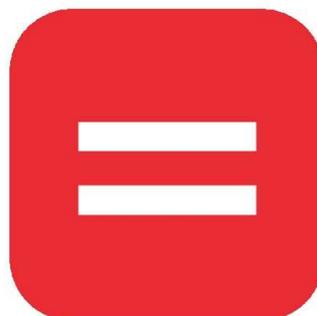
À Blanquer, elle emprunte la formule « notre belle maison » pour désigner le service public qu'elle contribue à dégrader avec constance. La formule prêterait à sourire si la rectrice n'y ajoutait pas une autre tournure propre à Blanquer : « l'enracinement dans les valeurs ». Le caractère désuet des formules employées n'est pas anecdotique : l'idéologie réactionnaire du ministre transpire dans cette lettre.

À Macron, la rectrice emprunte le ton de général d'opérette et le discours guerrier, allant jusqu'à évoquer « l'appel du devoir ».

Si la rectrice croit pouvoir se dédouaner par quelques formules de remerciements de devoir rendre compte de la politique qu'elle contribue à mettre en œuvre, elle se trompe.

Chaque année, l'académie d'Amiens perd des postes. 80 postes sont supprimés dans le second degré. L'augmentation de nombre de postes dans le premier degré annoncée en catastrophe par Blanquer en avril après les suppressions de postes initiales ne compense pas les doublages. Les méthodes de calcul changent chaque année pour maquiller les baisses de moyens. Les établissements les plus touchés par les suppressions en moyens horaires, et donc connaissant une forte augmentation du nombre d'élèves par classe, sont les établissements de secteur dans les quartiers populaires, et en zone rurale.

Il y a deux mondes d'après qui se dessinent : celui rêvé par la rectrice et le ministre Blanquer, fait d'autoritarisme et de dégradation du service public d'éducation derrière le paravent de discours faussement bienveillants ; et celui que défend SUD éducation, avec l'union syndicale Solidaires et toutes les organisations (CGT, FSU, Unef, Oxfam, Attac, Greenpeace...) qui ont publié un plan de sortie de crise en trente-quatre mesures de rupture avec le capitalisme. Dans l'éducation, cela passe par un plan de recrutement et de formation massif sur plusieurs années pour enfin construire un service public d'éducation laïc, gratuit, et émancipateur.



# La classe de maître Google ou l'école de demain selon J. M. Blanquer

« Parents, ne laissez pas vos enfants passer à côté de leur vie. L'École à la maison est un programme du groupe *AvanTech*. » Ainsi débute une nouvelle de Pierre Bordage (1), située dans un futur proche et dans un monde suffisamment hostile pour que les enfants restent à l'abri chez eux pour apprendre. Les programmes sont payants et s'adressent aux « classes supérieures », pour les autres... il reste « l'école ordinaire », autant dire une école archaïque et laborieuse !

Jamais je n'aurais pensé, en découvrant cette nouvelle il y a trois ans, que la réalité rejoindrait à bien des égards la fiction. Contraints-es depuis de nombreuses semaines par la crise sanitaire actuelle à nous retrancher derrière nos ordinateurs, nous sommes en train d'acter, impuissants-es (?), le fait que l'école de demain se fera en partie en « distanciel ». Déjà fleurissent sur le réseau Canopé des formations à destination des professeurs : « Se former : l'alternance entre présentiel et distanciel, un levier pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages »...

Ce qui est inquiétant, ce n'est pas que les outils numériques soient utilisés pour transmettre des connaissances mais bien que ces outils finissent par déterminer les principes pédagogiques qui sous-tendent toute transmission. Selon M. Blanquer, cette situation inédite « est l'occasion de moderniser l'école » (2 . Développer l'école à distance, c'est aussi une belle aubaine pour livrer aux GAFAMS le marché des outils numériques et celui des données des élèves, une aubaine pour baisser sensiblement le budget de l'éducation...

L'école de demain sera celle de la distance physique, sociale et affective. Les choix qui sont en train de se faire sans nous, parents et enseignants-es, en disent long sur la conception que ce gouvernement a de la transmission. C'est une conception qui nie la dimension collective et affective des apprentissages, qui nie l'implication de l'enseignant dans toute sa personne (son corps et son histoire) et qui réduit l'acte de transmettre à un processus neurologique.

Cette école ressemble comme une sœur à celle imaginée par P. Bordage, c'est un cauchemar dont il faut nous réveiller, et vite !

1. La classe de maître Moda, in *Nouvelle Vie et autres récits*, Pierre Bordage, 2004.
2. Blanquer : L'école de demain sera à distance <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/05/11052020Article637247793278211407.aspx>



# Et la rentrée ?

## Quelle tête aura donc la rentrée 2020 ?

Dans la forme, il n'y a que des incertitudes. Reviendrons-nous en classe sur la base du volontariat des élèves, en demi-groupe et avec des emplois du temps aménagés, dans la crainte d'une deuxième vague ? Ou en classe entière, car le risque de virus se sera éloigné ? Rien n'est sûr à l'heure actuelle et il serait très hasardeux de s'exprimer là-dessus. Le gouvernement navigue à vue depuis le début de la crise et il ne semble pas toujours prêt à faire face à une situation qui, il est vrai, reste exceptionnelle.

Une crainte en revanche demeure, celle d'un développement des cours à distance. La droite n'a pas attendu et a profité de cette crise pour proposer que l'enseignement par voie numérique soit rendu obligatoire, en méprisant totalement (mais on commence à avoir l'habitude) à la fois les profs et les élèves. En effet, de nombreux professeurs ont pu se sentir dépassés par tous ces outils numériques qu'ils ont dû adopter rapidement face à la pression de l'institution scolaire. Il en a été de même pour certains élèves qui, s'ils sont nés dans les années 2000, demeurent mal à l'aise face à une utilisation professionnelle et autonome des outils numériques. Rappelons au ministère qu'il s'agit d'enfants et qu'un B2I passé une fois n'ancre pas toujours dans leur tête des compétences simples mais peu intuitives (rédaction d'un mail avec pièce jointe par exemple). Dans les zones rurales, et une grande partie de la Somme en est une, les élèves ont un accès trop intermittent au réseau internet. Généraliser l'enseignement à distance et le rendre obligatoire, comme le propose Frédérique Meunier, députée LR dans sa proposition de loi no 2967 visant à instaurer l'enseignement numérique distanciel dans les lycées, collèges et écoles élémentaires et enregistrée à l'Assemblée Nationale le 19 mai, ne ferait qu'engendrer un stress supplémentaire pour ces élèves, tout comme les profs.

Dans le fond en revanche, rien ne change, l'éducation nationale, notre « belle maison », comme l'a surnommée la rectrice, a sérieusement besoin de moyens supplémentaires pour fonctionner. Or chaque baisse de DHG est une termite qui détruit de l'intérieur, doucement mais sûrement, depuis 2017 notre « maison ». Aucune pièce n'est épargnée. Les élèves privilégiés qui s'y trouvent s'enfuient vers le privé, ce qui accélère le processus : moins d'élèves, moins de besoins donc moins de moyens et les termites continuent leur travail de plus belle. Mais désormais nous pouvons les entendre de loin ces baisses de DHG. Dans de nombreux lycées, la mobilisation ne faiblit pas et sera même plus forte l'an prochain. En effet, la crise du coronavirus, a laissé en suspens, les demandes de DHG faites par les collègues auprès de la Rectrice. Nous démarrerons donc vraisemblablement l'année avec moins de moyens que l'année précédente alors même que nous devons en faire plus : rattrapage possible des cours ratés en fin d'année, si les programmes du bac et du brevet ne sont pas aménagés, ce qui est très probable et nouveaux programmes de terminales à mettre en œuvre au lycée.

Bref cette crise a été pour notre ministère, une belle opportunité pour encore une fois mettre de côté les demandes des collègues pour, ne serait-ce que retaper notre « belle maison », au mépris des conditions de travail de tous, élèves comme professeurs.

### **SUD éducation demande :**

- **L'augmentation du recrutement de personnels**
- **La baisse des effectifs dans les classes**
- **Plus de moyens horaires**
- **L'augmentation des salaires**

## Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,  
80000 AMIENS  
Mail : [somme@sudeducation.org](mailto:somme@sudeducation.org)  
[www.sudeducation-somme.org](http://www.sudeducation-somme.org)  
Facebook : SUD Éducation Somme - 80  
Portable : 06 07 05 76 67  
Permanence le jeudi de 14h à 17h,  
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

éducation  
**Sud80**

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME  
3-5 RUE JEAN GODRIS,  
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

**P7**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. **CPPAP 0920 S 07511** Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. **ISSN 2430-1655**

Déposé le : 11/06/2020

A distribuer avant le : 22/06/2020

## **SUD éducation condamne les propos indignes de Blanquer contre les personnels**

Une campagne de dénigrement des personnels enseignants a cours dans un certain nombre de media depuis quelques jours. Aujourd'hui, c'est au tour du ministre Blanquer lui-même de livrer les personnels à la vindicte populaire. Le ministre a ainsi pu déclarer qu'une partie des personnels "n'a pas été à la hauteur", et que leurs manquements sont "sanctionnables". Comme à son habitude, Blanquer use de trois registres pour essayer de faire oublier son incapacité à gérer correctement la crise sanitaire : paternalisme, infantilisation et autoritarisme.

Les enseignant-e-s se sont massivement porté-e-s volontaires pour accueillir les enfants de personnels soignants et des services publics vitaux. Ils et elles ont, avec leur propre équipement, continué massivement également à maintenir le lien avec les élèves malgré l'absence d'outils, de formation, et d'organisation de la part de l'administration. Le ministre clamait haut et fort qu'il était "prêt", alors que les services en ligne (espaces numériques de travail, classes virtuelles, etc.) se sont révélés largement défectueux. Depuis la réouverture des écoles et des établissements, les organisations syndicales dont SUD éducation ont obtenu qu'un protocole sanitaire permettant de limiter les risques de contamination soit mis en œuvre. Les mesures de distanciation physique (moins drastiques que dans le reste du monde du travail) nécessitent de limiter les effectifs dans des bâtiments trop exigus. Dans ces conditions, de nombreux personnels sont invités à maintenir l'activité à distance. Le ministre et certains media font semblant de l'ignorer. Et si des enseignant-e-s n'ont pas pu retourner dans leurs établissements scolaires ce n'est pas par "fainéantisme" mais parce que certain-e-s d'entre elles et eux sont des personnels à risque.

Le ministre Blanquer n'a pas un mot pour défendre les personnels face à la mise en cause de leur professionnalisme. Il n'a pas non plus un mot pour les personnels qui ont contracté le virus en retournant au travail dans des conditions sanitaires déplorables, dont il est responsable en dernier ressort. Les personnels n'ont pas de leçon à recevoir d'un ministre qui quelques heures à peine avant la décision prise par le gouvernement de fermer les écoles et les établissements au public, exigeait encore que les agent-e-s se rendent sur leur lieu de travail. Régulièrement avant le confinement, tout comme depuis, les annonces ministérielles qui se sont multipliées se sont révélées floues, contradictoires, et anxiogènes tant pour les personnels que pour les élèves. Le ministre persiste dans l'irresponsabilité en menaçant de sanctionner les personnels.